

À la place de Samuel Paty, cela aurait pu être Christine Tasin en 2011

écrit par Pierre Cassen | 17 avril 2023



<https://ripostelaique.tv24.ru/cc-content/uploads/h264/h4efGsCaX3oVxR1qaxGD.mp4>

Le livre de Stéphane Simon, sur les derniers jours de l'enseignant Samuel Paty, a fait revenir à ma mémoire des faits que j'avais partiellement oubliés.

En 2011, j'avais reçu un coup de téléphone de Christine, qui m'avait fait part de menaces de mort qu'elle recevait, qui lui paraissaient plus graves que d'habitude. Je précise qu'elle était enseignante, et que plus aucun de ses 60 collègues, à deux exceptions près, ne lui adressait la parole, suite à la plainte d'un élève scandalisé par « l'islamophobie de son blog ». Donc, rien à attendre du côté de l'Éducation nationale. Naturellement, je lui avais conseillé d'aller déposer plainte, ce qu'elle aurait fait de toutes façons.

Quelques jours plus tard, elle me rappelait, en me disant que les policiers l'avaient convoquée et lui avaient demandé de prendre quelques précautions pour se rendre à l'école : ne pas utiliser toujours la même route, et de préférence se faire accompagner. Je lui avais dit, malgré ses protestations – j'avais des contraintes en région parisienne – que j'annulais tout, et que je venais chez elle de suite, pour l'accompagner la semaine suivante à l'école. Ce que j'avais fait.

Mais la semaine suivante, nouveau rendez-vous avec un policier de la Sécurité intérieure. L'air grave, il nous explique qu'ils sont vraiment inquiets pour sa sécurité, qu'ils n'ont pas les moyens de la protéger, qu'ils savent que des islamistes ont commencé à chercher à savoir où elle habite. Il lui demande sa situation professionnelle. Christine explique qu'elle doit prendre sa retraite dans trois mois. Le policier, l'air grave, lui demande de se mettre en arrêt maladie, et de ne plus mettre les pieds à l'école. C'est tellement contraire à son esprit et à ses habitudes qu'elle commence par refuser, mais le policier insiste, moi aussi, et elle admet que c'est

la raison qui parle.

Elle ne remettra plus jamais les pieds à l'école, sauf pour venir chercher ses affaires, à la fin de l'année, et saluer ses deux seuls amis. Puis, suivant les conseils du policier, elle déménagera, et ira s'installer dans une grande ville.

Je ne peux m'empêcher de me dire que, sans la vigilance des policiers, il serait peut-être arrivé à Christine un sort semblable à celui de Samuel Paty.

Je ne peux m'empêcher de penser que des militants qui, comme elle et d'autres, mènent le combat contre l'islamisation de la France sont un peu plus exposés que les charlots de gauche qui gémissent à la moindre pseudo-menace qu'ils reçoivent. Ils nous accusent par ailleurs d'en être les auteurs, alors que les seuls coupables de violences politiques, ce sont eux, les collabos des assassins de Samuel Paty.